

Politique en matière de qualité de la SVK

(adoptée par le conseil d'administration le 4 mai 2022)

Vision

La SVK est une société de services œuvrant pour des assureurs-maladie ainsi que des clients institutionnels. Pour remplir ses tâches, elle s'adapte en permanence à l'évolution des conditions.

Mission

La SVK défend les intérêts de ses clients et intervient sur mandat du conseil d'administration.

- Nous influons de manière ciblée sur l'économicité, l'efficacité et l'adéquation des prestations contractuelles des fabricants et fournisseurs de prestations.
- Nous fournissons des prestations définies dans le domaine de l'alimentation artificielle, des dialyses, de la ventilation à domicile, de l'allocation de perte de gain lors de transplantations provenant de donneurs vivants, des médicaments, de la coordination AI, du PSI et de l'assurance-invalidité en cas de paralysie (AIP).
- Nous fournissons nos prestations dans le respect des délais, à un prix avantageux et sous une forme numérique.
- Nous collaborons activement avec les assureurs, les sociétés professionnelles, les autorités et le groupe santésuisse pour toutes les questions spécialisées.

Clients

- Nous proposons des offres intéressantes avec une qualité de service élevée.
- Nous fournissons nos prestations de manière compétente, efficace et économique.
- Notre gamme de services est développée et vérifiée en continu voire adaptée en cas de besoin.
- Les négociations sont menées dans l'intérêt des clients.

Management

- Nous encourageons l'autonomie de nos collaborateurs dans l'exécution de leurs tâches en leur transmettant les responsabilités et les compétences nécessaires.
- Nous nous engageons à mettre en œuvre de manière systématique les exigences des prescriptions relatives à la protection des données et de la sécurité de l'information.
- Nous disposons d'un système de gestion de la qualité que nous améliorons en permanence.
- Nous entretenons des relations respectueuses. Nous privilégions un style de management coopératif et axé sur l'équipe.

Collaborateurs

- Nous accordons une grande importance à la protection des données. Nous prenons des mesures sur le plan du personnel, de l'organisation et de la technique pour protéger les données de façon appropriée.
- Nous communiquons régulièrement des informations à l'intérieur et à l'extérieur de notre entreprise sur la mise en œuvre de la protection des données et de l'amélioration de la qualité.
- Nous impliquons nos collaborateurs dans les processus de décision.
- Les tâches, les responsabilités et les compétences décisionnelles sont définies de manière judicieuse et sont coordonnées dans toute l'organisation.
- Les compétences professionnelles des collaborateurs sont améliorées en continu.